

# Appel à Manifestation d'Intérêt « MOBELUS 2020 » Occitanie

## CADRE : DISPOSITIF NATIONAL ET REGIONAL DE MOBILISATION DES NOUVEAUX ELUS

En 2020, l'ADEME met en place de nombreuses actions pour mobiliser les nouveaux élus sur les questions de transition écologique

- Au niveau national : nouveaux guides « aujourd'hui mon territoire » (fiches actions et chiffres clés), ADEME Actu, nouveaux outils de communication, modules de formation...
- Au niveau régional : flyer envoyé aux élus des principales collectivités locales (vice-présidents et adjoints au Maires), ADEME Actu régional, AMI « MOBELUS 2020 » (déploiement de formations), AAP « MOBELUSACTEURS2020 » (programme de mobilisation), rencontres bilatérales avec certains EPCI, actions de sensibilisation thématiques

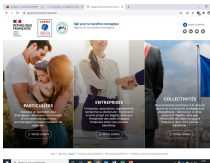
## ORGANISATION DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET REGIONAL

Lancé le 9 octobre auprès des 164 EPCI d'Occitanie, il avait pour objectif de sélectionner une quarantaine de territoires intéressés pour bénéficier d'une session de formation gratuite en « intra » permettant de mettre autour de la table élus, directeurs et chargés de mission des lauréats pour échanger autour des approches territoriales de transition écologique avec présentation d'exemples concrets.

L'information sur l'AMI a été diffusée :

- via le site agir de l'ADEME, le site du centre de ressources régional TOTEn (AREC), l'intranet du Club TUTO,
- via des courriers aux Préfets (copie DDT-M) et aux présidents des associations des Maires dans les 13 départements,
- par un envoi ciblé de certains chargés de mission thématiques de l'ADEME à des contacts en DDT-M et dans des EPCI

L'AMI est clôturé depuis le 13 novembre. Un jury s'est tenu le 17 novembre et a retenu une quarantaine de lauréats.



# Appel à Manifestation d'Intérêt « MOBELUS 2020 » Occitanie

## RESULTATS - LAUREATS

Parmi les 164 structures visées par l'AMI, l'ADEME a retenu :

- **28 intercommunalités pour une session intra en direct**
  - ❖ 9 agglomérations,
  - ❖ 14 territoires plus ruraux déjà bien organisés,
  - ❖ 5 territoires ruraux qui démarrent.
- Une dizaine d'intercommunalités dans des candidatures coordonnées par 6 pôles d'équilibres ruraux territoriaux
- 3 candidatures spécifiques portées par des syndicats mixtes. Ces territoires bénéficieront d'une session d'échanges courte sous forme dématérialisée

## CALENDRIER

Les formations et sessions d'échanges sont déployées au sein des intercommunalités et autres structures dès la fin 2020.

